

Christophe CHEVALIER



Né le 02/11/1988
Nationalité française
23 avenue Jean Giono A2 13090 Aix-en-Provence
06.21.61.08.90
christophe.chevalier@etu.univ-amu.fr

Domaines de recherche

sociologie économique, transport maritime, marché de niche, interdépendance de marché, formation des prix, courtage maritime, intermédiaire.

Principaux domaines d'enseignement

- **2015-2021** Moniteur à l'université premier cycle **148 heures**

Méthodes du travail universitaire, Licence 1	80 heures
Traitement qualitatif de données d'enquête, Licence 2	38 heures
Traitement statistique des données, Licence 2	4 heures
Histoire Economique et Sociale, Licence 2	20 heures
Apprentissage de l'enquête : l'entretien, Licence 3	6 heures

- **2013-2021** Professeur de Sciences Economiques et Sociales en lycée général, j'ai enseigné dans tous les niveaux : seconde, première et terminale à la fois sur l'ancien et le nouveau programme d'enseignement du secondaire. Ce volume d'enseignement représente à ce jour **environ 4000 heures**.

Synthèse des publications et communications

- **Deux articles** dans des revues à comité de lecture référencées HCERES : *Négociations* et *Revue d'histoire maritime*.
- **Un chapitre** de l'ouvrage dirigé par Thierry Berthet et Caroline Vanuls « Vers une flexicurité à la française ? Regards croisés sur les évolutions professionnelles au prisme des réformes du travail et de l'emploi ». Octarès Editions.
- **Sept communications** : deux dans des colloques internationaux, une dans un congrès national, trois dans des séminaires de thèse, une dans un séminaire du laboratoire.

Thèse de Doctorat

•2014-2020• **Thèse de doctorat en Sociologie de l'université d'Aix-Marseille** ENTRE TERRE ET MER. Le courtage d'affrètement maritime au voyage : Pérennité d'une activité professionnelle de niche au cœur des échanges mondiaux.

L'Université d'Aix-Marseille ne décerne plus les félicitations du jury.

Résumé :

Aux croisements de la sociologie économique, de la sociologie des professions et des outils de gestion, cette thèse vise à élucider les conditions de pérennisation d'un marché de niche dont l'existence apparaît faitière pour l'organisation des échanges maritimes dans la mondialisation. L'analyse se focalise sur un moment clé du transport, une transaction pivot, le basculement des marchandises de la sphère terrestre à la sphère maritime. Alors que traditionnellement, ce point nodal est étudié au sein des complexes portuaires, notre étude empirique déplace le curseur sur une profession méconnue qui a, pourtant, un rôle décisif dans l'affrètement de navires : les courtiers d'affrètement maritime. Ces intermédiaires facilitateurs, permettent, depuis leur bureau, la connexion entre deux niveaux de la chaîne de valeur du transport maritime, la marchandise d'une part, le navire pour la transporter d'autre part. Sur la base d'une soixantaine d'entretiens auprès d'une diversité d'acteurs de la chaîne de valeur et de quatre périodes d'observations directes, dans des cabinets de courtage, nous répondrons à la question de recherche suivante : comment s'organise le courtage dans l'affrètement maritime au voyage et quels sont les facteurs explicatifs de la pérennité de cette activité ?

Dans la mesure où l'écosystème du fret maritime repose sur des fondements historiques séculaires, le premier chapitre propose une démarche de typologie historique. Cet exercice méthodologique nous permet d'introduire la notion de régime d'affrètement maritime et de mettre en lumière une distinction entre régime d'affrètement et contrat d'affrètement maritime. Le second chapitre se concentre, plus spécifiquement, sur le métier de courtier de vrac dans le régime d'affrètement actuel. Le recours à l'historicisation de la profession met en exergue les fondements structurels et symboliques qui ont permis au courtier de se rendre indispensable dans l'affrètement au voyage. Le caractère prudentiel de leur activité réduit les incertitudes et leur assure un marché de niche. Dans ce prolongement, le troisième chapitre va décrire finement le processus de négociation des clauses de la charte-partie au voyage. Le courtier est au cœur d'un agencement organisationnel qui l'amène à dépasser le cadre formel de sa relation de services entre l'affréteur qui charge et le fréteur qui achemine. Le temps particulier de cette négociation ne saurait faire oublier que le prix du transport, dans lequel cette prestation se situe, est très largement encadré et normalisé par des outils financiers et de gestion. Ainsi le quatrième et dernier chapitre met en lumière que les courtiers de vrac se trouvent dans une situation de tarification de leur activité en partie hétéronome, qui les place au cœur d'un champ de forces du capitalisme globalisé : au cœur de l'organisation du *Baltic Dry index*. Bien que facteurs de pressions, ces rapports asymétriques ne font, pourtant, pas disparaître l'activité dont le caractère prudentiel apparaît difficilement substituable et ainsi, pourrait-on dire « *too small to fail* ».

Membres du jury :

Monsieur Paul BOUFFARTIGUE, Directeur de recherche émérite, LEST/CNRS. **Examinateur**

Madame Delphine MERCIER, Directrice de recherche, LEST/CNRS. **Examinatrice**

Monsieur Thomas REVERDY, Maître de conférences HDR, INP Grenoble. **Examinateur**

Madame Gwenaële ROT, Professeur des Universités, Science Po Paris. **Rapportrice**

Monsieur François SARFATI, Professeur des Universités, Évry-Paris Saclay. **Rapporteur**

Monsieur Antoine VION, Professeur des Universités, Aix-Marseille. **Directeur de thèse**

Cursus Universitaire

•2014-2017• **Obtention d'une allocation de recherche auprès de l'école doctorale 355** - Aix-en-Provence- qui m'a permis d'accomplir mon stage du CAPES dans l'enseignement supérieur.

•2013-2014• **Lauréat du CAPES de Sciences Economiques et Sociales**

•2013-2014 • **Master 2 Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**, parcours Enseignement des *sciences économiques et sociale*. ESPE - Aix-en-Provence

•2011-2012• **Master 2 recherche en Sociologie Environnement, Institutions et Espaces** Université de Provence Aix-en-Provence Mention Bien

•2010-2011• **Master 1 Economie et Gestion Publique** Université de Sciences Economiques et Gestion Aix-en-Provence

•2009-2010 • **Licence administration économique et social (AES)** université de sciences économiques et gestion Aix-en-Provence Spécialisation dans la socio-économie des territoires.

Travaux universitaires

ARTICLE DANS DES REVUES A COMITE DE LECTURE ET CLASSEES HCERES EN SOCIOLOGIE

CHEVALIER C. (2018) « Conclure une charte-partie entre affréteurs et armateurs : une transaction pivot opérée par les courtiers d'affrètement maritime », *Négociations*, 30, p. 23-36

Le courtier d'affrètement maritime est un intermédiaire de marché dont la place et le rôle sont peu connus au sein du transport maritime. Il conduit pourtant la négociation des clauses de la charte-partie, document indispensable pour l'affrètement maritime au voyage. Le courtier est à la fois le facilitateur, le négociateur et le traducteur de la charte-partie. Le temps particulier de la négociation offre une illustration intéressante du concept de transaction-pivot. Celle-ci marque le basculement de la sphère terrestre à la sphère maritime. Ce professionnel évolue au sein de logiques relationnelles complexes entre le frèteur qui dispose d'un navire et l'affréteur qui a une marchandise à transporter.

ARTICLE DANS DES REVUES A COMITE DE LECTURE CLASSEES HCERES EN HISTOIRE

CHEVALIER C. (2019) « Financiarisation du vrac céréalier et nouvelles logiques d'acheminement : un bouleversement du système économique maritime et portuaire. » revue d'histoire Maritime, Financer l'entreprise maritime, Tome 26 Sorbonne Université Presses

La financiarisation à l'œuvre dans le vrac céréalier entraîne de profonds bouleversements de la chaîne de valeur maritimo-portuaire. Cet article souhaite rendre compte d'un déséquilibre actuel des rapports de force entre l'armement et le négoce, en faveur du négoce, ce dernier ayant pris le pas sur des logiques d'acheminement pur atour d'un double système, financier et logistique.

CHAPITRE D'OUVRAGE

CHEVALIER C. (2019) « Intérim à la mer, les sociétés de manning renforcées », in Vers une flexicurité à la française ? Regards croisés sur les évolutions professionnelles au prisme des réformes du travail et de l'emploi, éd. par Thierry BERTHET et Caroline VANULS, Toulouse : Octarès, p. 161-181. (Collection le Travail en débats Série LEST).

La question du statut d'employeur des sociétés de manning vis-à-vis des marins qui sont proposés au placement sur les navires ne semble pas faire consensus. Il ne s'agit pas pour ce chapitre de trancher cette question de droit fort complexe mais plutôt de s'en servir afin d'illustrer le caractère opaque et parfois très flou dans lequel la main d'œuvre maritime peut être recrutée et placée. On observe notamment une distorsion entre des sources émanant du droit national et des sources de droit international. Le droit français semblant davantage considérer l'entreprise de travail maritime comme l'employeur dans la mesure où elle recrute et rémunère les marins. Le droit international quant à lui rappelle que l'employabilité du marin incombe avant tout à l'armateur qui est de fait responsable de l'organisation, de la planification du travail et du respect des conditions de vie à bord.

ARTICLE SOUMIS

CHEVALIER C. VION A. (2020) Agitée à forte : pratiques, mesures et anticipations de l'affrètement maritime dans la crise sanitaire. Carnet hypothèses chantier du CENS - Décrypter la société du COVID 19. *Soumis à publication.*

Cette note pose les premiers jalons d'une réflexion visant à rendre intelligible les impacts de la situation sanitaire actuelle sur le commerce par voie maritime, qui est le principal moteur de la mondialisation des échanges puisque 80 % des biens traversant les frontières circulent par voie de mer. Est-il possible de dresser un premier constat des effets de la fermeture des frontières liée à la COVID-19 sur le fonctionnement de l'économie maritime mondiale ? Peut-on qualifier l'impact de la crise sanitaire sur ce secteur ?

COMMUNICATION AVEC ACTE

CHEVALIER C. (2016) « Financiarisation du vrac céréalier : un bouleversement du système économique maritimo-portuaire », in Colloque international : "L'entreprise maritime dans le monde occidental. Essai de définition XVe-XXIe siècle", 10-12 Mars 2016, CRHAEL, Université du Littoral, Boulogne-sur-Mer.

COMMUNICATIONS SANS ACTES

CHEVALIER C. (2019) « Au prix du BDI ». L'hétéronomie de la tarification des prestations de niche du courtage d'affrètement maritime au voyage. Communication à l'AFS 2019 avec Antoine Vion 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie RT30 – Sociologie de la gestion. Session 1 "Capitalisme". Mardi 27 août. Communication discutée par Isabelle Chambost et Nhu Tuyen Le.

CHEVALIER C. (2017) Affrètement et courtage : une structure sociale méconnue de la formation des prix du transport maritime de vrac sur le marché. Colloque international : La mer convoitée : métiers, usages et régulations maison des sciences de l'homme 08 et 09 Juin 2017 MSH Ange Guépin, Nantes.

CHEVALIER C. (2017) L'affrètement entre courtage maritime et communautés portuaires séminaire de thèse avec chercheurs invités Eric Foulquier et François Sarfati le 29 Juin 2017.

CHEVALIER C. (2017) Le courtier d'affrètement, acteur central de la rencontre entre l'offre et la demande sur le marché du transport maritime de vrac. Séminaire de thèse du LEST le 04 Avril 2017.

CHEVALIER C. (2017) La transaction pivot avec un professionnel de l'ombre : le rôle du courtier d'affrètement dans le marché du transport maritime. Les Doctoriales Economie et Sociologie 29 Mars 2017 Paris-Dauphine. Communication discutée par Sidonie Naulin et Anne Jourdain.

CHEVALIER C. (2016) Discussion de l'ouvrage de Claude Didry L'institution du travail. Droit et salariat dans l'Histoire, La Dispute, 2016, le 19 Septembre 2016 dans le cadre du nouvel atelier permanent du LEST « Travail, mobilisations, relations professionnelles » (TRP).

PROJETS DE PUBLICATION A PARTIR DE LA THESE

CHEVALIER C. (2021) Des professionnels de l'ombre à l'interface de la terre et la mer. Plongée au sein du courtage d'affrètement maritime au voyage en France. *Rédaction du manuscrit tiré du travail de thèse en cours d'écriture. En discussion de publication chez Octarès Editions en partenariat avec le LEST.*

CHEVALIER C. (2021) Un basculement terre-mer opéré par des professionnels de l'ombre. *En cours d'écriture.*

L'objectif de cet article est de montrer que si traditionnellement, le complexe portuaire est considéré comme le point nodal du passage terre-mer de la marchandise, son réel point de jonction se situe ailleurs, bien loin des quais, dans les bureaux des courtiers d'affrètement maritime. Ces intermédiaires facilitateurs, permettent la connexion entre deux niveaux de la chaîne de valeur du transport maritime, la marchandise d'une part, le navire pour la transporter d'autre part

CHEVALIER C. (2021) Vers une intégration de l'activité de courtage maritime ? *En cours d'écriture.*

Les mouvements d'intégration verticale de la chaîne de valeur que nous observons dans nombres de secteurs mondialisés questionnent la pérennité des intermédiaires de marché tels que les courtiers d'affrètement maritime. Cet article se propose de discuter d'une part l'intégration de l'activité de courtage au travers du prisme de la théorie économique des trous structurels et des coûts de transaction et d'autre part de mobiliser les apports de la théorie sociologique des professions.

CHEVALIER C. VION A. (2021) « Au prix du BDI ». L'hétéronomie de la tarification des prestations de niche du courtage d'affrètement maritime au voyage. *Une première version a été écrite.*

La construction du prix dans l'activité de négoce suppose une capacité de transaction avec les producteurs, le plus souvent facilitée par l'achat en gros volume, et la couverture des risques de conjoncture. Cet article se propose, d'expliquer que la formation des prix du vrac sec dans l'affrètement maritime est intimement lié à la publication d'un indicateur le BDI mais que loin

d'une domination de l'outils de gestion les courtiers d'affrètement au voyage maintiennent des marges de manœuvre qui garantissent les conditions de pérennisation de l'activité.

AUTRES PROJETS DE PUBLICATION

CHEVALIER C. JOUBERT L. (2021) la norme, la qualité et le professionnel. *En cours d'écriture.*

Issu de la mise en perspective comparative de nos résultats de recherche avec ceux d'une autre recherche doctorale (Léo Joubert docteur en sociologie, lest). Cet article propose d'étudier de façon comparative la professionnalisation des contributeurs de wikipédia et des courtiers d'affrètement maritime. Dans ces deux cas apparemment très différents, nous allons mettre en évidence la forte relation entre certification des produits, des process de production et des personnes. Les processus de professionnalisation des acteurs ne peuvent alors être pleinement compris qu'en les replaçant dans ces écologies de normalisation.

CHEVALIER C. VION A. (2020) Enseigner l'enquête dans un monde de modèles. Pédagogie du terrain dans les filières économiques du lycée au master en France. *En cours d'écriture pour les cahiers pédagogiques.*

L'objectif de cet article est de questionner l'enseignement de l'enquête de terrain sociologique l'initiation dans des formations où la science économique est dominante. Dans ce contexte, la supériorité du recours au modèle constitue souvent le cœur de la démarche d'enquête. Le travail de terrain est rapidement suspecté de souffrir d'un déficit de scientificité. La question est donc de savoir comment, « face au vent », rendre légitime et praticable l'enquête sociologique ? Cela va nous conduire à revenir sur une pratique pédagogique consistant à différencier les raisonnements, en prenant le temps du détour épistémologique. Nous montrerons qu'enseigner l'enquête de terrain devant un public majoritairement peu enclin à la considérer comme objet central de la démarche empirique soulève des objections nécessitant des enseignements adaptés.

Participation aux activités administratives et programmes scientifiques

•**2020-2021**• Représentant du LEST auprès du Pôle Mer Méditerranée (pôle de compétitivité international).

•**2020-2021**• Participation à la rédaction du pré-projet ANR LE GRAND ENTREPOT. Une industrie émergente du stockage : Places marchandes, Organisations économiques et Réseaux. La coordonnatrice scientifique du projet est Delphine Mercier, directrice de recherche au CNRS et directrice adjointe du LEST (UMR 7317). Le projet détaillé est actuellement en cours d'écriture pour l'étape 2 de l'AAPG 2021.

La mondialisation est un phénomène complexe, nous voulons l'aborder ici sous l'angle de la transnationalisation des économies dans lesquelles le stockage, la délocalisation et la flexibilité sont devenues le cœur de la profitabilité. Nous voulons donc interroger l'émergence de « zones franches » (Mercier, 1997, 2017) de « zones grises » (Azaïs, 2014) de corridors, dont l'une des

caractéristiques majeures est d'organiser aujourd'hui le caractère critique, stratégique de la fonction de stockage dans la supply—chain. Ces zones occupent de façon privilégiée des territoires en déshérence où elles forment de véritables enclaves de non droit local, tout en étant des lieux d'innovation, tant en matière de modalités de travail autant que des lieux d'extension des processus de marchandisation des relations de travail.

•**2020-2021**• Organisateur d'une journée d'étude au sein de l'axe 3 du LEST « L'interface Terre-Mer comme analyseur de la mondialisation Organisation, professions, standards» prévue le 21 Juin 2021.

•**2020-2021**• Organisateur et modérateur de la 21ème rencontres enseignants-chercheurs « innovation et transformation des métiers et compétence de l'enseignement secondaire » prévue le 06 Avril 2021. Responsable Martine Gadille chargée de recherche au CNRS/LEST en économie et gestion, section 37.

•**2014-2020**• Membre de l'Axe 3 du LEST Territoires, Modèles productifs et formes de régulation.

•**2019**• Membre du comité d'organisation du congrès de l'AFS 2019 qui s'est tenu à Aix-en-Provence.

•**2016-2018**• Présidence de l'association des doctorants et masterants du Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail DECLIC

•**2017**• Membre du comité d'organisation de la journée du LEST

•**2015**• Participation à la rédaction du projet d'appel ANR porté par Antoine Vion, MEDCOASTS.

Activités d'enseignement

JURY DE MASTER

•**2019-2020**• Jury de Master 1 pour la soutenance du mémoire d'Arnaud Muscatelli « Le rapport des participants aux versions initiales d'un jeu vidéo. Le cas d'un jeu de guildes » avec Antoine VION et François-Xavier DUDOUE le 03 Juin 2020.

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT A L'UNIVERSITE (172 HEURES)

➤ *Méthodes du travail universitaire en Licence 1 (80 heures).*

L'objectif de cette UE est de faciliter la transition entre le lycée et l'université. Il y a deux volets dans cet enseignement. Le premier concerne la présentation de l'université et de son fonctionnement. A partir de l'analyse d'articles et de chapitres d'ouvrage le second volet a eu pour objectif d'engager une démarche réflexive auprès des étudiants sur les méthodes de travail requises à l'université en termes de lecture, de prise de note et de fiche de lecture.

➤ *Traitement qualitatif de données d'enquête en Licence 2 (38 heures).*

Cet enseignement vise un double objectif : d'une part apporter aux étudiants les connaissances méthodologiques sur l'enquête de terrain en sociologie. D'autre part d'accompagner les étudiants sur une première expérience d'observation (rue commerciale, tribunal d'instance ...) et de faciliter ensuite le traitement des données recueillies sur le terrain.

➤ *Traitement statistique des données en Licence 2 (4 heures).*

Mon intervention dans cet enseignement a eu pour but de sensibiliser les étudiants à la construction et à la contextualisation de quelques indicateurs statistiques de références utilisés dans les données CNUCED.

➤ *Apprentissage de l'enquête, l'entretien en Licence 3 (6 heures).*

A partir de l'étude de plusieurs textes de références, l'objectif de cet enseignement a été de permettre aux étudiants d'approfondir leur maîtrise de la technique d'entretien.

➤ *Histoire Economique et Sociale en Licence 2 (20 heures).*

Cet enseignement permet aux étudiants de développer une lecture et une analyse pluridisciplinaire (Histoire, Economie, Sociologie) des évolutions historiques du capitalisme entre le 18^{ème} et le 20^{ème} siècle. Il s'agit en premier lieu de les aider à se familiariser avec la théorie économique dans une perspective historique. Puis, en second lieu, de les accompagner dans la préparation de deux oraux sur des articles ou des ouvrages de référence.

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT DANS LE SECOND DEGRE (ENVIRON 4000 HEURES)

•**2017-2021**• professeur certifié de sciences économiques et sociales (SES), titulaire à temps plein, *zone de remplacement Nord-est 13*.

L'enseignement des SES se compose de chapitres d'Economie, de Sociologie et de Science politique. Il a été dispensé à tous les niveaux du lycée général (seconde, première et terminale).

Depuis la rentrée 2018-2019 un nouveau programme a été mis en place en SES suite à la réforme du lycée. En seconde cet enseignement fait partie du tronc commun à raison d'1h30 par semaine. Depuis la réforme, en première et en terminale il s'agit d'un enseignement de spécialité (4 heures par semaine pour l'année de première et 6 heures par semaine pour l'année de terminale).

Dans les anciens programmes (avant la rentrée 2019) L'enseignement des SES se composait d'un enseignement de découverte en classe de seconde et d'un enseignement commun en classe de première et de terminale. En classe de terminale les élèves pouvaient également choisir une spécialité renforcée en SES : Economie approfondie ou Sciences Sociales et Politiques.

• **2017-2021** • Enseignant en soutien scolaire auprès d'élèves relevant du Service d'Assistance Pédagogique A Domicile pour les enfants malades, accidentés ou convalescents (SAPAD).

•**2019-2021**• Aide aux devoirs et accompagnement d'élèves scolarisé au centre national d'enseignement à distance (CNED).

•**2017-2020**• Correcteur et jury du Baccalauréat 2017-2020

•**2017-2019**• Jury du Baccalauréat pour les Travaux Personnels Encadrés (TPE)

•**2013-2014**• Professeur de sciences économiques et sociales et de spécialité sciences sociales et politiques à temps partiel. *lycée val saint andré – 19 av malacrida - 13100 Aix-en-Provence*

•**2012-2013**• Professeur contractuel de sciences économiques et sociales à temps plein. *lycée polyvalent Anguier - place gaston leroux - 76260 eu*

•**2012-2013**• Enseignant en culture générale à l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) (2 heures par semaines) *lycée polyvalent du Golf 76200 Dieppe*

Autres expériences professionnelles

•**2012-2013**• Assistant Pédagogique *Lycée polyvalent du Golf 76200 Dieppe* (de Septembre à Février). Aide personnalisée auprès des élèves du lycée notamment de section professionnelle.

Langues et informatique

Français : lu, écrit et parlé

Anglais : lu, écrit

Japonais : débutant

Maîtrise des outils de traitement de texte et des logiciels ATRIUM, PRONOTE et CHAMILO